

---

Lettres du représentant Le Tourneur (de la Sarthe) datées de Mortain informant de la situation militaire alentour en Ille-et-Villaine et dans la Manche, en annexe de la séance du 4 frimaire an II (24 novembre 1793)

Le Tourneur (de la Sarthe)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Le Tourneur (de la Sarthe). Lettres du représentant Le Tourneur (de la Sarthe) datées de Mortain informant de la situation militaire alentour en Ille-et-Villaine et dans la Manche, en annexe de la séance du 4 frimaire an II (24 novembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) p. 80;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1912\\_num\\_80\\_1\\_39143\\_t1\\_0080\\_0000\\_2;](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39143_t1_0080_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 19/02/2024

## C.

*Arrêté de Jean-Bon-Saint-André portant création à Saint-Malo d'une Commission militaire de cinq membres chargée de juger dans les vingt-quatre heures les rebelles qui auront été faits prisonniers (1).*

*Au nom du peuple français.*

A Saint-Malo, le 27<sup>e</sup> jour de brumaire, l'an II de la République une et indivisible.

Le représentant du peuple dans les départements maritimes,

Arrête qu'il sera formé, à Saint-Malo, une Commission militaire composée de cinq membres, laquelle, conformément à la loi, jugera dans les 24 heures les rebelles qui ont été pris et amenés dans cette ville.

JEAN-BON-SAINT-ANDRÉ: R. BELLANGER,  
*secrétaire de la Commission.*

## D.

*Lettre du représentant Le Tourneur (de la Sarthe) (2).*

« Mortain, 30 brumaire, an II.

« A 4 heures après-midi, un courrier venant d'Antrain nous a transmis la nouvelle suivante :

« Citoyens,

« Environ 1,500 hommes qui étaient venus  
« coucher à Louvigny ont retrogradé aujourd'hui  
« d'hui vers Fougères. L'armée presque entière  
« de Fougères se porte ce matin vers Pontorson  
« et Antrain. Dans l'affaire qui a eu lieu à  
« Pontorson avant-hier, il paraît que nous avons  
« perdu 3 pièces de canon, mais nous leur avons  
« repris huit caissons et beaucoup de leurs che-  
« vaux. Il paraîtrait, après tous les rapports qui  
« nous sont faits que les rebelles n'ont presque  
« plus de munitions de guerre ni de bouche.  
« Aujourd'hui il doit y avoir dans la lande des  
« Quatre-Vents, une forte attaque. La garnison  
« de Saint-Hilaire a encore arrêté un chef de  
« brigands : nous l'attendons ce soir. Beaucoup  
« de ces coquins se sont sauvés de leur armée  
« qui marchent par petites troupes et qui  
« peuvent causer des pillages et des assassinats  
« dans toutes les communes de notre départe-  
« ment. Que l'on ait bien soin d'arrêter toutes  
« les personnes suspectes et sans passeport,  
« puisqu'il est certain qu'il déserte quantité  
« de brigands qui cherchent à regagner leur  
« pays. »

(1) Archives du ministère de la guerre : Armée des côtes de Brest, carton 5/14.

(2) Archives du ministère de la guerre : Armée des côtes de Cherbourg, carton 5/17. M. Aulard, dans son *Recueil des actes et de la correspondance du comité de Salut public* (t. 8, p. 583), donne l'analyse de cette lettre qui existe aux Archives nationales, carton AFII n° 268.

*A neuf heures et demie du soir du même jour.*

« Un courrier d'Avranches nous annonce qu'ils ont évacué cette ville, en laissant beaucoup de leurs morts et quantité de malades; ils ont été obligés de bruler de leurs chariots faute de chevaux pour les traîner; les habitants d'Avranches sont actuellement occupés à nettoyer leurs immondices et à parfumer leurs maisons, car ils traînent avec leur horde le fléau de la peste. Ils ont pillé, volé et commis toutes les horreurs d'une guerre de brigands à Avranches; ils ont repassé le pont aux-Baux et pris la route de Pontorson à Dol. Aujourd'hui ils ont eu une grande affaire dans la lande de Quatre-Vents, au-dessus de Pontorson, mais nous n'en savons pas encore le résultat.

« Un courrier de Granville nous annonce que leur perte au siège de Granville a été bien plus considérable que l'on ne pense: d'abord, depuis Granville jusqu'à Avranches, les chemins étaient jonchés de leurs morts et des débris de leur artillerie; on leur a fait beaucoup de prisonniers et j'espère qu'ils diront à leur fin. On en a arrêté aujourd'hui 14 à Saint-Georges-de-Rutenbault (Reintembault); l'armée qui les poursuit est forte et tous les républicains ont juré de les exterminer. Comme les rebelles s'éloignent de nous et vont du côté de la Bretagne, j'espère être samedi ou dimanche avec mes collègues à Alençon où je vous ferai un récit des horreurs commises par ces scélérats, d'après les renseignements que je me suis procurés dans mes différentes courses à leur poursuite.

*Le 1<sup>er</sup> de frimaire.*

« Il n'est point venu cette nuit aucun courrier, que des éclaireurs qui rapportent que l'ennemi est encore aux prises avec l'armée de la République et qu'il se pourrait faire que les débris de ces coquins pourraient fort bien retrograder par Laval ou Mayenne, s'ils pouvaient se faire une trouée. Ils voulaient retourner sur Granville, mais il n'y avait que les chefs, le reste de la horde maudite se mutine et veut retourner dans ses terres de façon que la désobéissance et l'esprit de parti règnent entre eux.

« Signé : HAUDIAS; LETOURNEUR, représentant du peuple. »

*Pour copie conforme :*

DAGONEAU, secrétaire.

## E.

*Lettre des administrateurs et procureur syndic du district de Saint-Malo au comité de Salut public, datée du 29 brumaire, l'an II de la République française (1).*

« Citoyens représentants,

« Nous vous avons rendu compte, par notre lettre du 21 de ce mois, de notre situation et

(1) Bulletin de la Convention du 5<sup>e</sup> jour de la 1<sup>re</sup> décade du 3<sup>e</sup> mois de l'an II (lundi 25 novembre 1793).